



Gingins, le 30 août 2023

CONSEIL COMMUNAL
1276 GINGINS

Extrait des décisions du Conseil communal de Gingins

Séance du 30 août 2023

Présidence : Cédric Gorgerat

Conseillers présents : 32

Conseillers excusés : 8

Majorité absolue : 17

Dans sa séance du 30 août 2023, le Conseil communal de Gingins a pris les décisions suivantes :

Concours d'architecture – Centre de Gingins*

Vu le préavis N° 25/2023 et après avoir entendu les rapports de la commission ad hoc et de la commission des finances, le Conseil communal a accepté le préavis tel que présenté, par 23 OUI et 8 NON.

Le Conseil autorise la Municipalité à organiser un concours d'architecture 142 SIA et à le financer par le biais des fonds issus de l'aliénation de la parcelle N° 326, jusqu'à un montant maximum de CHF 250'000.

Nomination légale

Le Conseil communal a nommé **M. Pascal Schaller** en qualité de 2^{ème} Vice-président.

Prochaine séance du Conseil communal

Le jeudi 12 octobre 2023 à 20h15

Pour extrait conforme

Le Président


Cédric Gorgerat



La Secrétaire


Nathalie Haab

"Le référendum* doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (art. 110 al. 1 LEDP). Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al.3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art 110 al.3 LEDP(art. 110a al.1 LEDP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art.110a al. 1et 105 1bis et 1ter par analogie)"

Affiché

du 31 août au 9 septembre 2023





Conseil communal

conseil@gingins.ch

+41 76 442 02 50

